



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU **POST-URBAIN**

Assises de la société écologique du post-urbain

Déménageons le territoire !

Vendredi 23 juin – Dimanche 25 juin à Vasles, Deux-Sèvres

Satisfaire les besoins premiers, relocaliser les activités vitales : vers un déménagement ?

Table-ronde avec Tanguy Martin (*Terre de liens*), Charlotte Nelis (AURA - Chanvre), Paul Lacoste (*Habitants de Logements Éphémères ou Mobiles*), Roseline Mouchel-L'Abbé (*Confédération Nationale des Foyers ruraux*), Sigrid Clavieras et Olivier Maffre (*Collectif Nos services publics*), animée par Somhack Lymphakdy (*Adrastia*).



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

Penser une géographie moins concentrée et non centralisée impose une relocalisation des activités vitales selon les besoins premiers, et ce selon un dessein écologique et social marqué par des ressources dorénavant comptées. Or, qu'il s'agisse du logement avec une Fédération française de l'habitat réversible, de l'alimentation à la sécurité sociale éponyme, des mobilités avec décente énergétique annoncées ou de la (micro)production pour le textile ou encore le bâtiment, ainsi que de la vie sociale et culturelle, des propositions existent ? En quoi la relocalisation et ce faisant le déménagement en seraient des traits premiers et communs ?

Tanguy Martin (Terre de liens)

Pour Tanguy Martin, il s'agit en premier lieu, dans le champ de l'alimentation, de la socialiser et, pour ce faire, de communaliser l'usage des terres.

- Socialiser l'alimentation : cette proposition trouve sa traduction dans l'idée d'une sécurité sociale alimentaire. Concrètement, une allocation de 150 euros par mois serait versée à chaque personne (droit universel) pour un panier de denrées alimentaires conventionnées, via une caisse de Sécurité Sociale Alimentaire à gestion démocratique. Une première estimation évalue à 117 milliards d'euros la somme à lever (à laquelle s'ajoutent les frais de fonctionnement et l'inflation). Cela implique la création d'une branche alimentaire de la Sécurité Sociale. On peut supposer que les gens s'orienteraient progressivement vers une alimentation plus proche, plus locale.

- Communaliser l'usage de la terre. C'est l'autre condition nécessaire, de l'autre côté de la chaîne alimentaire. Différentes hypothèses sont à réfléchir : nouveau rôle des SAFER ? Comment allouer autrement la terre ? Quel contrôle ? Que faire des infrastructures type silo, méthaniseurs, etc. ?

Charlotte Nelis (AURA – Chanvre)

Actuellement on ne peut que constater une démesure vis-à-vis de l'industrie textile. Or, si l'industrie textile a été très présente en France, comment se réapprovisionner localement en vêtements ? Les outils de production nous dépassent par leur capacité de production, et donc dépassent nos capacités de responsabilité. Quel type d'outil nous permettrait de conserver une capacité de représentation et de responsabilité ?

Pour illustrer concrètement le propos, Charlotte Nelis part de son expérience dans une filière associative de culture du chanvre, ce qui permet de poser une série de questions : quel outil est nécessaire pour transformer la paille de chanvre ? Quel type d'usine avec une seule grosse machine ou au contraire plusieurs ? Qui veut le faire ? Comment trouver les ressources entre nous ? Faut-il une ou plusieurs personnes, ce qui repose la question de comment on fait société ? Comment on se désaliène de l'outil de production ?

Reprendre la capacité à produire des biens est indissociable de la recréation des liens, des savoirs et, ce faisant, de faire autrement société.



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

Paul Lacoste (Habitants de Logements Ephémères ou Mobiles)

Paul Lacoste explique que l'habitat léger, réversible, est l'objet permanent de conflits d'usage avec les autorités malgré la loi de 2014. Il faudrait en finir avec le flou juridique qui laisse un pouvoir discrétionnaire important aux élus. Dès lors, toutes les situations se rencontrent : tolérance par rapport à des situations illégales mais aussi surveillance via des drones pour « lutter contre la cabanisation » (Haute Garonne), « phobies » par rapport à ce type d'habitat (« dévalue le paysage », « qui sont ces gens ? »...). En outre, des expériences intéressantes existent (Bretagne) mais le risque de créer des ghettos d'habitat léger se fait jour (Laval). En fait, l'accompagnement de l'habitat léger reste assez inexistant.

Depuis peu la réflexion est lancée autour d'une Fédération de l'habitat réversible, qui permettra aussi de faire évoluer les imaginaires et de faire des propositions concrètes (taxe sur l'habitat léger pour financer l'habitat social léger réversible ?)

Sigrïd Clavieras et Olivier Maffre (Collectif Nos services publics)

Le collectif Nos services publics est un collectif de fonctionnaires qui s'est fixé pour objectif de travailler sur la perte de sens dans le service public, l'externalisation des missions, et va prochainement rendre un rapport sur l'état des services publics dans 3 domaines : éducation, santé, et transports.

Concernant les transports, l'angle actuellement pris dans le rapport est principalement celui de la décarbonation. Pourtant la question essentielle est celle du besoin de transport : le volume de déplacements est le premier déterminant, les questions techniques venant en second lieu. Mais, est-ce que le transport est un besoin ? Non, le besoin est celui d'accéder à une activité.

La voiture a pris une part essentielle dans nos vies. Les pouvoirs publics se focalisent sur la décarbonation et les questions techniques puisque 80 % des déplacements se font en auto. Mais rien sur les politiques qui conditionnent les déplacements et les inégalités socio-territoriales en la matière.

Or, au titre du conditionnement, entre les années 80 et aujourd'hui, l'artificialisation est allée 4 fois plus vite que l'augmentation de la population, et le parc auto a augmenté 5 fois plus vite. En zone rurale, on ne peut pas vivre sans auto. Lorsqu'on crée des infrastructures nouvelles, on crée une hypermobilité, les gens consacrent le même budget temps à leurs déplacements. La décarbonation est utopique. Et d'une certaine façon, l'enclavement serait « une bonne solution ». Il faut réclamer un droit à la vie locale plutôt qu'un droit à la mobilité qui s'est transformé en injonction à la mobilité. Un droit à la vie locale signifie la présence de commerces, services publics et de réexaminer la question de la demande : déplacements de proximité ? Voyages ? Entre les deux, déplacements longs du quotidien, ce sont ces déplacements qu'il faut remettre en question et faire diminuer. La décarbonation suivra.

Roseline Mouchel-L'Abbé (Confédération Nationale des Foyers ruraux)

Les Foyers ruraux sont un mouvement d'éducation populaire né en 1946. Actuellement, le mouvement fédère 1 600 foyers sur le territoire, 72 % dans des communes de moins de 5 000 habitants. C'est un mouvement laïque inscrit dans la ruralité, qui s'appuie sur un engagement bénévole fort, faisant appel à l'intergénérationnel et à l'inter-sectorialité. Le mouvement propose des activités de loisir variées y compris pour les jeunes ruraux : pratique sportive, artistique, université rurale...

Dans le cadre de son activité à la CNFR, Roseline Mouchel-L'Abbé travaille également sur les droits culturels, droits qui proposent une approche transformative par les cultures locales, permettant un autre rapport au temps, à l'imaginaire, privilégiant la qualité de la relation plutôt qu'un découpage en champs d'intervention, le cheminement démocratique de l'individu au collectif.



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

Somhack Limphakdy (Adrastia) : « Le temps d'une vie sera le même qu'on le passe à pleurer ou à chanter » – poème japonais

